

Rapport public Parcoursup session 2023

INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical	Jury par défaut	Tous les candidats	32	605	137	216	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêt pour les sciences, l'évolution scientifique, le domaine de la santé

- Connaissances dans le champ scientifique et technologique (biologie, physiologie, physique-chimie, mathématiques)
- Connaissances dans le domaine sanitaire et social
- Représentation du métier et de la biologie médicale
- Intérêt et usages des outils et ressources numériques

Compétences vis-à-vis de la démarche scientifique

- Aptitude au raisonnement scientifique, logique
- Aptitude à la recherche, mobilisation et mise en liens des informations
- Capacité d'étonnement, sens critique et discernement, créativité

Compétences relationnelles

- Aptitude à l'attention, l'écoute et l'empathie
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- Capacités à communiquer et intégrer des groupes
- Sens de l'intérêt général

Maîtrise d'expression

- Maîtrise du Français à l'écrit comme à l'oral
- Aptitude à communiquer en langues étrangères (notamment Anglais)

Compétences organisationnelles

- Rigueur, assiduité, persévérance
- Capacité à s'organiser, respect des engagements, autonomie au travail

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.
Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le technicien de laboratoire médical est un professionnel de santé qui participe à la réalisation technique d'un examen de biologie médicale ou d'un examen d'anatomie et de cytologie pathologique pour contribuer aux diagnostics des différentes pathologies. Il participe à la prise en charge des patients.

Contenus et organisation

Durée de formation : 3 ans

Enseignement :- 2175 heures d'enseignement théorique et pratique (50% TP-TD) ;- 32 semaines de stage en immersion professionnelle dans des laboratoires médicaux (privés, publics), les laboratoires de recherche, les structures de soins.

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique et pratique réalisés en instituts de formation et des périodes de stage sur les lieux d'activités professionnelles dans les domaines suivants :- Biologie médicale (bactériologie, hématologie, immunologie, biochimie, etc.) ;- Thérapie cellulaire et génique, biobanques ;- Anatomie et cytologie pathologique ;- Transfusion sanguine.

Conditions de validation et certification : contrôle continu au cours des 3 années de formation et examen final comportant des épreuves théoriques et pratiques, évaluation de chaque stage.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux retenues par la Commission d'Examen des vœux prennent en compte les critères publiés sur la plateforme

parcoursup éclairés par les attendus en formation.

Les éléments quantitatifs pris en considération dans les dossiers scolaires sont issus des bulletins de première et terminale et des notes de Bac.

Ainsi une attention particulière sera portée sur les notes :

- de mathématiques, de physique-chimie, de sciences de la vie et de la nature, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie, de sciences, ...

- de langues (anglais)

- de français (écrit et oral).

Les éléments quantitatifs pris en considération sont issus des dossiers scolaires, des éléments mis en exergue dans le projet de formation et les

activités, centres d'intérêts.

Les parcours et résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation sont pris en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

A l'issue de la procédure, la recommandation essentielle faite aux candidats est de renseigner l'ensemble des rubriques de la plateforme pour

que la CEV puisse apprécier le parcours et la situation de motivation et d'engagement du candidat à sa juste valeur soit :

- Expliquer le projet professionnel et/ou de formation
- Montrer en quoi le profil du candidat correspond aux attendus de la formation
- Mettre en avant les parcours post bac en lien avec les attendus de la formation (parcours universitaire scientifique, remise à niveau ...)
- Mentionner toutes les informations complémentaires qui pourraient apporter des éclairages sur le choix d'orientation et les capacités du candidat
- Noter l'intérêt et l'engagement personnel
- Télécharger les documents concernant les projets de réorientation, de reprises d'études, les bulletins ...
- Prendre soin de la qualité de la rédaction et de l'expression écrite

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Intérêt pour les sciences, le domaine de la santé; Connaissance dans le champ scientifique et technologique; Maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral; Aptitude à communiquer en langue étrangère.	Moyennes générales avec des matières coefficientées	Notes : matières scientifiques; anglais; français (orale et écrit)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Connaissances dans le domaine sanitaire et social; Compétence à la démarche scientifique; Aptitude au raisonnement scientifique, logique.	Méthodes de travail et capacité à réussir	Critères qualitatifs, projet professionnel en lien avec le profil du candidat et des attendus de la formation.	Important
Savoir-être	Capacité d'étonnement, sens critique et discernement; Aptitude à l'attention, l'écoute; Aptitude à collaborer et travailler en équipe; Sens de l'intérêt général.	Autonomie dans le travail, compétences relationnelles et adaptabilité, implication, capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Critères qualitatifs : rigueur, assiduité, persévérance, respect, vie associative ...	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale. Expériences en lien avec la formation et/ou le métier	Capacité à expliciter le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale.	Connaissance du métier et/ou de la formation. Participation aux journées portes ouvertes, forum des métiers, rencontres avec des professionnels de la santé ..	Très important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Respect des engagements; Autonomie au travail; Sens de l'intérêt collectif.	Engagement citoyen ou investissement dans une association ou dans un autre cadre. Expériences d'encadrement ou d'animation. Pratiques sportives ou culturelles.	Activité sportive, artistique, représentant des étudiants, vie associative ...	Complémentaire
---	---	---	--	----------------

Signature :

Emmanuelle QUEMARD,
Directeur de l'établissement INSTITUT DE
FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE
MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS